



Bulletin

Municipal

OCTOBRE 2020

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2020

Le conseil s'est réuni sous la présidence de Mr Bruno MASSIAS JURIEN de LA GRAVIÈRE, maire.

Présents : Mmes Gabrielle JEANGERARD, Jeannine DELVOYE, Soizic RICHARD, Jessica BEAUCHARD, Renée IVON

MM. Arnaud FLEURY, Franck THEVENOT, Bertrand du PASSAGE, Loïc SAUTREAU

Absent : Mr Philippe PICQ

ELECTIONS : DESIGNATION DES MEMBRES DANS LA COMMISSION DE CONTROLE (REU : répertoire électoral unique)

La Préfecture demande le renouvellement des membres de la commission de contrôle des listes électorales.

Cette commission a pour rôle de s'assurer de la régularité de la liste électorale, d'éventuellement réformer les décisions du maire en inscrivant ou en radiant les électeurs omis ou indûment inscrits.

Le conseil décide de nommer :

- Mr Bertrand du PASSAGE en tant que titulaire
- Mme Jeannine DELVOYE en tant que suppléante

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)

Son rôle est de :

- Dresser, avec le représentant de l'administration, la liste des locaux de référence pour déterminer la valeur locative des biens affectés à l'habitation ou servant à l'exercice d'une activité salariée à domicile, déterminer leur surface pondérée et établir les tarifs d'évaluation correspondants
- Participer à l'évaluation des propriétés bâties
- Participer à l'élaboration des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties.

L'Administration fiscale a retenu les personnes suivantes :



COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CCID)

Vu l'article 1650 du code général des impôts,

Vu la liste de présentation établie par le conseil municipal de la commune de :

MERRY SUR YONNE.....

le Directeur Départemental des Finances Publiques désigne commissaires de la CCID, les contribuables désignés ci-après, pour la période comprise entre la date de la présente décision et la date d'expiration du mandat des membres du conseil municipal.

COMMISSAIRES TITULAIRES (NOM Prénom)	COMMISSAIRES SUPPLÉANTS (NOM Prénom)
THEVENOT Franck	LEMEUX Roger
FLEURY Arnaud	LEROUX Marie
JEANGERARD Gabrielle	DUBOSCQ Marie-Christine
GALLEGO BOISSEAU Michèle	CHABOT Bernard
BEAUCHAUD Jessica	SAUTREAU Jean-Paul
DU PASSAGE Bertrand	DESCHAMPS Henri

Remarque : lors des réunions, en l'absence d'un commissaire titulaire, les commissaires suppléants peuvent être choisis indifféremment.

Cette décision sera notifiée, le plus tôt possible, à chacun des commissaires titulaires et suppléants, par le maire de la commune, président de la commission communale des impôts directs.

A Auxerre, le 18/09/2020

Le Directeur Départemental des Finances Publiques,

Paul YUNTA

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

DEMATERIALIZATION DES ACTES TRANSMISSIBLES AU CONTROLE BUDGETAIRE

Tous les actes administratifs et budgétaires sont envoyés à la Préfecture par courrier. Pour faciliter les échanges, une transmission par voie électronique va être mise en place.

FEDERATION EAUX PUISAYE FORTERRE

- **Transfert de la compétence Eau potable de Mailly le Château à la Fédération Eaux Puisaye Forterre**

Le conseil a décidé d'accepter pour la commune de Mailly le Château leur demande de transfert de la compétence Eau potable à la fédération Eaux Puisaye Forterre, à partir du 1^{er} janvier 2021.

- **Transfert de la compétence assainissement non collectif de la Fédération Eaux Puisaye Forterre vers la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois**

Le conseil a décidé d'accepter pour les communes de Coulanges la Vineuse, Escamps, Escolives Sainte Camille, Gy l'Evêque, Vincelles et Vincelottes leur demande de transfert de la compétence Assainissement non collectif de la Fédération Eaux Puisaye Forterre au profit de la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois.

SYNDICAT A VOCATION SCOLAIRE (SYVOSC) DE COURSON

Participation de la commune aux frais de scolarité de 3 élèves pour l'année scolaire 2020-2021 au Collège de Courson les Carrières

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population aura lieu du 21 janvier au 20 février 2021. Mme Laurence Gaujour, notre secrétaire, sera l'agent recenseur. Le moment venu vous pourrez le faire sur internet.

ELAGAGE

Petit rappel : il appartient à chaque propriétaire de veiller à ce que les végétaux ayant souche dans sa propriété ne dépassent aucunement sur le domaine public et que, de ce fait, ils doivent être régulièrement élagués. De même, les arbres morts, susceptibles de tomber sur le domaine public et présentant, ainsi, un danger pour la sécurité doivent être coupés.

CCAVM

Après avoir assisté à plusieurs réunions Mr Bertrand du PASSAGE, nous rapporte son Intervention au sein de la commission « environnement-déchets ménagers » visant principalement à essayer d'améliorer la communication et la sensibilisation ainsi qu'à rendre la réglementation plus claire pour tous.

FETES DE FIN D'ANNEE

Compte-tenu de la situation sanitaire actuelle l'ensemble des manifestations prévues est annulé jusqu'à nouvel ordre.

- La commémoration du 11 Novembre sera réalisée en comité très réduit (mairie-adjoints).
- Le repas des anciens sera remplacé au choix de chacun soit par un plateau repas à domicile convenu avec le traiteur Rebêche Prestation de Joux la ville, soit par un repas au restaurant du camping de Merry sur Yonne. Ceci sous réserve, bien sûr, de l'évolution de la situation sanitaire.
- Le Noël des enfants est bien évidemment impossible, les cadeaux seront livrés.

INTERVENTIONS DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

- Mr Arnaud FLEURY suggère le remplacement des panneaux d'affichage afin qu'ils soient imperméables.
- Mme Jeannine DELVOYE suggère une plantation d'une haie persistante sur le parking de la salle des fêtes.
- Mme Gabrielle JEANGERARD indique qu'à l'issue d'une réunion pour l'école de Châtel-Censoir avec les maires des autres communes, il sera mis en place un groupe de travail sur : « Comment travailler ensemble les six prochaines années ».

SITE INTERNET OFFICIEL DE MERRY SUR YONNE

Nous vous invitons à vous rendre sur le site officiel de Merry Sur Yonne, vous y trouverez

- Les démarches en ligne,
- Les infos pratiques,
- Les comptes rendus du conseil,
- Les contacts

[HTTPS://MERRYSURYONNE.FR/](https://merrysuryonne.fr/)

PROXI AU CAMPING

Ouverture le 07 novembre

BIENVENUE

Nous souhaitons la bienvenue à Monsieur Angelo PECSI à la Croix Ramonet.

Merci aux nouveaux arrivés qui ne l'ont pas encore fait de prendre contact avec la mairie.

RE-CONFINEMENT

Vous trouverez des attestations de déplacement en mairie.

Mr le Maire et Messieurs les adjoints vous accompagneront au mieux pendant cette période difficile.

Prenez soin de vous et de vos proches.



Restons solidaires dans ce contexte exceptionnel